

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2015

Étaient présents : le maire, les conseillers municipaux.
Agnès AUBERT est nommée secrétaire de séance.

I – Intervention-échange-débat avec le Président du club de foot ASEV 57

Le Maire explique que Monsieur VAUCHIER, Président du club de foot n'a pas souhaité présenter son projet car n'étant pas abouti. L'intervention est repoussée à une date ultérieure.

II – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2015 : à l'unanimité.

Demande d'acquisition de terrain par l'entreprise Passemard : les abstentionnistes expliquent que les réserves émises ne concernaient pas la visibilité de l'artisan. Ils souhaitent qu'une attention particulière soit apportée à l'aménagement du carrefour à l'entrée du village.

III – Urbanisme

A- Départs dossiers permis de construire vers DDT

1) Permis de construire

DROMARD Olivier	8 rue des Ruchottes	Extension bâtiment + création station gasoil	Avis favorable
LABOUILLE Philippe	2 rue du Moulin	Construction maison	Avis favorable

2) Déclarations préalables

GEOFFROY Nicolas	33 rue des Granges	Ouverture d'une fenêtre	Avis favorable
FAIVRE Marc	19 rue de la Gare	Couverture d'une terrasse existante	Avis favorable

B- Retours dossiers permis de construire de la DDT

1) Permis de construire

SCI de la Croix de Pierre	Rue des Ruchottes	Modification permis de construire (extension bâtiment-muret modification aspect extérieur)	Accordé
DROMARD Olivier			
LEROY Delphine	La Grange Coulon Vieille	Construction manège pour centre équestre	Accordé

2) Déclarations préalables

TRUCHE Josiane	7 rue des Vergers	Création avancée sur hangar	Accordé
BARRAND Christophe	33 rue d'Oupans	Construction garage	Accordé

IV – Réflexion déneigement et stratégie de mise en oeuvre

Pratiques actuelles et problématiques levées :

- ♦ Actuellement, pour 30 kilomètres de voirie communale à déneiger hors ZAC et fermes extérieures, 1 seul équipement tracteur 85 CV + étrave.
- ♦ Tournée complète : 6 heures (8 heures avec parkings).
- ♦ Pas de problèmes en cas de précipitations faibles à moyennes.
- ♦ Gros problèmes si fortes précipitations : puissance tracteur insuffisante, travail en limite de rupture.

Solution de dépannage en cas de fortes précipitations : appel à l'entreprise OGIMAT (sous-traitant : PASSEMARD) pour déneigement d'urgence du secteur Oupans + lotissement (réponse sous 20 minutes sur simple appel des employés communaux).

Rappel : prestation du garage Béliard systématisée pour ZAC et l'ensemble des fermes.

Réflexions à poursuivre dans le cadre d'un groupe de travail à constituer :

- ① Matériel de traction : opportunités de renouvellement du matériel à examiner (tracteur neuf ou d'occasion ?)
- ② Sous-traitance totale du déneigement
- ③ Doubler les équipements communaux pour une autonomie complète
- ④ Utilisation et/ou location d'un tracteur plus puissant en hiver en période de neige

Montage d'un groupe de travail : Alain PESEUX, Marc FAIVRE, Christiane MOREL et Eric MOREL, l'employé communal.

V – Compte-rendu du conseil d'école du 13 octobre

- Le Directeur, Dominique GIRARDIN a présenté les nouvelles directives ministérielles, les projets des classes et a remercié la commune pour les équipements et les travaux.
- Sécurité : la circulation est pour l'instant interdite aux abords de l'école. Un groupe de parents est chargé de réfléchir à la circulation sur le parking.
- Association « Bouge ton Ecole » : vente de sapins de Noël, marché de Noël, organisation d'un tarot et projet USEP (Union Sportive dans les Ecoles Primaires).
- Projet Pergaud : animation du centenaire Pergaud.

VI – Groupement d'achat pour la réalisation des prestations de contrôle et d'entretien des poteaux et bouches incendie publics

La prestation relative au contrôle et à l'entretien des poteaux et bouches incendie publics est arrivée à échéance le 30 septembre 2015.

La compétence « incendie » est du ressort de la commune.

Décision du Conseil municipal à l'unanimité :

- Acceptation du principe d'un groupement d'achat, dont le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) serait le coordonnateur
- Autorisation donnée au maire pour signature de la convention constitutive du groupement d'achat avec le SIEHL.

VII – Compte-rendu de la rencontre avec Mme Borie, trésorière

La situation financière de la commune est saine.

Le fonds de roulement est largement supérieur au minimum requis.

Le taux d'endettement est inférieur à la moyenne et devrait encore baisser.

Des travaux importants sont prévus pour 2016 : aménagement de voirie suite à étude circulation, éclairage public, rénovation salle des fêtes, construction d'une nouvelle STEP...

Un emprunt dont le montant ne devrait pas excéder 500 000€, sera contracté pour financer la nouvelle STEP ; ce qui aura un impact le montant de la taxe d'assainissement. Le budget assainissement doit s'autofinancer.

VIII – Manifestation intercommunale Téléthon des 4 et 5 décembre prochains

La commune de Valdahon organise le téléthon au gymnase « Pierre Nicod » et associe les communes intercommunales volontaires.

La commune d'Etalans organisera des animations pour les enfants avec pêche aux canards et grands jeux en bois le vendredi 4 décembre de 16h30 à 18h00, à Valdahon. Marie-José POUYET, responsable de la commission « Lien et coordination interassociative » recherche 5 volontaires pour s'occuper du stand (montage-tenue du stand-démontage). S'adresser en Mairie au 03.81.59.21.17.

IX – Compte-rendu des commissions

☞ Commission « Voirie » : Henri PHARIZAT explique que le cabinet Coquard a été missionné pour mettre à jour la longueur de la voirie communale. Cette longueur a un impact financier sur le montant de la dotation globale forfaitaire et nécessite une mise à jour régulière.

☞ Commission « Travaux » :

- Robert ANTONI présente 2 devis de travaux destinés à canaliser les eaux de pluies de la rue du Château d'Eau. Le devis de l'entreprise Passemard est retenu.
- Etude de circulation : 22 points de comptage seront installés avec relevé de la vitesse du 12 novembre au 19 novembre.

☞ Commission « Fleurissement » : La commune a reçu deux diplômes, l'un du Conseil Régional et l'autre du Conseil Départemental. Un chèque de 150 € a également été versé par le Département. Il est à noter que la commune a été complimentée pour son fleurissement abondant, avec un achat moindre de fleurs.

X –Questions diverses

- ☞ 11 novembre : cérémonie au monument aux morts, à 10h15, avec participation des enfants de l'école.
- ☞ 12 décembre : repas des Anciens. Une invitation a été lancée pour les personnes de plus de 70 ans, elles devront s'inscrire en mairie avant le 25 novembre.
- ☞ Elections régionales : les scrutins auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.
- ☞ Le Conseil municipal accepte l'avenant à la convention du transport méridien avec le Conseil Départemental pour l'année scolaire 2015-2016
- ☞ Affaire commune d'Etalans contre l'association AESIS : les honoraires du cabinet d'avocat s'élèveront entre 1 440 € et 2 160 € TTC.
- ☞ Mise à disposition de 80 ares de terrain communal à l'entreprise PASSEMARD : bail reconduit pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} novembre 2015, pour un loyer de 1 077,43 €.
La parcelle ayant fait l'accord d'une cession au prix de 5 €/m² (conseil municipal du 1^{er} octobre 2015), la location sera proratisée sur la durée réelle de mise à disposition.
- ☞ Pont route SNCF de la gare:
Une rencontre relative aux travaux de consolidation a eu lieu ce jour avec la SNCF. Le Maire rappelle que la commune est engagée dans une longue bataille de procédure juridique depuis 2008 avec les services de la SNCF et RFF, portant sur la prise en charge des travaux. La commune contestait la propriété de l'ouvrage et la prise en charge financière. Cette position a été défendue avec fermeté au cours des négociations avec les services ferroviaires. Lors de la rencontre de ce jour, la SNCF annonce et valide le principe de prise en charge financière totale de l'ouvrage, les travaux étant prévus courant 2017. Le Maire se réjouit de cette excellente nouvelle et remercie les services de la SNCF qui ont entendu et validé les demandes et positions fermes de la commune. Dans l'attente des travaux, les portiques étant continuellement accidentés, renseignement sera pris auprès de la DDT pour la mise en place éventuelle de blocs de béton en amont des portiques, et ainsi les protéger.
- ☞ Location de la salle des fêtes aux associations : il est rappelé que la location est de 218 € pour les associations d'Etalans et 430 € pour les associations extérieures. Aucune dérogation n'est possible.
- ☞ Prochaine réunion de Conseil municipal : 3 décembre 2015.

Lever de la séance à 22h45.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Agnès AUBERT

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2015

Étaient présents : le maire, les conseillers municipaux.
Agnès AUBERT est nommée secrétaire de séance.

I – Intervention-échange-débat avec le Président du club de foot ASEV 57

Le Maire explique que Monsieur VAUCHIER, Président du club de foot n'a pas souhaité présenter son projet car n'étant pas abouti. L'intervention est repoussée à une date ultérieure.

II – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2015 : à l'unanimité.

Demande d'acquisition de terrain par l'entreprise Passemard : les abstentionnistes expliquent que les réserves émises ne concernaient pas la visibilité de l'artisan. Ils souhaitent qu'une attention particulière soit apportée à l'aménagement du carrefour à l'entrée du village.

III – Urbanisme

A- Départs dossiers permis de construire vers DDT

1) Permis de construire

DROMARD Olivier	8 rue des Ruchottes	Extension bâtiment + création station gasoil	Avis favorable
LABOUILLE Philippe	2 rue du Moulin	Construction maison	Avis favorable

2) Déclarations préalables

GEOFFROY Nicolas	33 rue des Granges	Ouverture d'une fenêtre	Avis favorable
FAIVRE Marc	19 rue de la Gare	Couverture d'une terrasse existante	Avis favorable

B- Retours dossiers permis de construire de la DDT

1) Permis de construire

SCI de la Croix de Pierre	Rue des Ruchottes	Modification permis de construire (extension bâtiment-muret modification aspect extérieur)	Accordé
DROMARD Olivier			
LEROY Delphine	La Grange Coulon Vieille	Construction manège pour centre équestre	Accordé

2) Déclarations préalables

TRUCHE Josiane	7 rue des Vergers	Création avancée sur hangar	Accordé
BARRAND Christophe	33 rue d'Oupans	Construction garage	Accordé

IV – Réflexion déneigement et stratégie de mise en oeuvre

Pratiques actuelles et problématiques levées :

- ♦ Actuellement, pour 30 kilomètres de voirie communale à déneiger hors ZAC et fermes extérieures, 1 seul équipement tracteur 85 CV + étrave.
- ♦ Tournée complète : 6 heures (8 heures avec parkings).
- ♦ Pas de problèmes en cas de précipitations faibles à moyennes.
- ♦ Gros problèmes si fortes précipitations : puissance tracteur insuffisante, travail en limite de rupture.

Solution de dépannage en cas de fortes précipitations : appel à l'entreprise OGIMAT (sous-traitant : PASSEMARD) pour déneigement d'urgence du secteur Oupans + lotissement (réponse sous 20 minutes sur simple appel des employés communaux).

Rappel : prestation du garage Béliard systématisée pour ZAC et l'ensemble des fermes.

Réflexions à poursuivre dans le cadre d'un groupe de travail à constituer :

- ① Matériel de traction : opportunités de renouvellement du matériel à examiner (tracteur neuf ou d'occasion ?)
- ② Sous-traitance totale du déneigement
- ③ Doubler les équipements communaux pour une autonomie complète
- ④ Utilisation et/ou location d'un tracteur plus puissant en hiver en période de neige

Montage d'un groupe de travail : Alain PESEUX, Marc FAIVRE, Christiane MOREL et Eric MOREL, l'employé communal.

V – Compte-rendu du conseil d'école du 13 octobre

- Le Directeur, Dominique GIRARDIN a présenté les nouvelles directives ministérielles, les projets des classes et a remercié la commune pour les équipements et les travaux.
- Sécurité : la circulation est pour l'instant interdite aux abords de l'école. Un groupe de parents est chargé de réfléchir à la circulation sur le parking.
- Association « Bouge ton Ecole » : vente de sapins de Noël, marché de Noël, organisation d'un tarot et projet USEP (Union Sportive dans les Ecoles Primaires).
- Projet Pergaud : animation du centenaire Pergaud.

VI – Groupement d'achat pour la réalisation des prestations de contrôle et d'entretien des poteaux et bouches incendie publics

La prestation relative au contrôle et à l'entretien des poteaux et bouches incendie publics est arrivée à échéance le 30 septembre 2015.

La compétence « incendie » est du ressort de la commune.

Décision du Conseil municipal à l'unanimité :

- Acceptation du principe d'un groupement d'achat, dont le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) serait le coordonnateur
- Autorisation donnée au maire pour signature de la convention constitutive du groupement d'achat avec le SIEHL.

VII – Compte-rendu de la rencontre avec Mme Borie, trésorière

La situation financière de la commune est saine.

Le fonds de roulement est largement supérieur au minimum requis.

Le taux d'endettement est inférieur à la moyenne et devrait encore baisser.

Des travaux importants sont prévus pour 2016 : aménagement de voirie suite à étude circulation, éclairage public, rénovation salle des fêtes, construction d'une nouvelle STEP...

Un emprunt dont le montant ne devrait pas excéder 500 000€, sera contracté pour financer la nouvelle STEP ; ce qui aura un impact le montant de la taxe d'assainissement. Le budget assainissement doit s'autofinancer.

VIII – Manifestation intercommunale Téléthon des 4 et 5 décembre prochains

La commune de Valdahon organise le téléthon au gymnase « Pierre Nicod » et associe les communes intercommunales volontaires.

La commune d'Etalans organisera des animations pour les enfants avec pêche aux canards et grands jeux en bois le vendredi 4 décembre de 16h30 à 18h00, à Valdahon. Marie-José POUYET, responsable de la commission « Lien et coordination interassociative » recherche 5 volontaires pour s'occuper du stand (montage-tenue du stand-démontage). S'adresser en Mairie au 03.81.59.21.17.

IX – Compte-rendu des commissions

☞ Commission « Voirie » : Henri PHARIZAT explique que le cabinet Coquard a été missionné pour mettre à jour la longueur de la voirie communale. Cette longueur a un impact financier sur le montant de la dotation globale forfaitaire et nécessite une mise à jour régulière.

☞ Commission « Travaux » :

- Robert ANTONI présente 2 devis de travaux destinés à canaliser les eaux de pluies de la rue du Château d'Eau. Le devis de l'entreprise Passemard est retenu.
- Etude de circulation : 22 points de comptage seront installés avec relevé de la vitesse du 12 novembre au 19 novembre.

☞ Commission « Fleurissement » : La commune a reçu deux diplômes, l'un du Conseil Régional et l'autre du Conseil Départemental. Un chèque de 150 € a également été versé par le Département. Il est à noter que la commune a été complimentée pour son fleurissement abondant, avec un achat moindre de fleurs.

X –Questions diverses

- ☞ 11 novembre : cérémonie au monument aux morts, à 10h15, avec participation des enfants de l'école.
- ☞ 12 décembre : repas des Anciens. Une invitation a été lancée pour les personnes de plus de 70 ans, elles devront s'inscrire en mairie avant le 25 novembre.
- ☞ Elections régionales : les scrutins auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.
- ☞ Le Conseil municipal accepte l'avenant à la convention du transport méridien avec le Conseil Départemental pour l'année scolaire 2015-2016
- ☞ Affaire commune d'Etalans contre l'association AESIS : les honoraires du cabinet d'avocat s'élèveront entre 1 440 € et 2 160 € TTC.
- ☞ Mise à disposition de 80 ares de terrain communal à l'entreprise PASSEMARD : bail reconduit pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} novembre 2015, pour un loyer de 1 077,43 €. La parcelle ayant fait l'accord d'une cession au prix de 5 €/m² (conseil municipal du 1^{er} octobre 2015), la location sera proratisée sur la durée réelle de mise à disposition.
- ☞ Pont route SNCF de la gare:
Une rencontre relative aux travaux de consolidation a eu lieu ce jour avec la SNCF. Le Maire rappelle que la commune est engagée dans une longue bataille de procédure juridique depuis 2008 avec les services de la SNCF et RFF, portant sur la prise en charge des travaux. La commune contestait la propriété de l'ouvrage et la prise en charge financière. Cette position a été défendue avec fermeté au cours des négociations avec les services ferroviaires. Lors de la rencontre de ce jour, la SNCF annonce et valide le principe de prise en charge financière totale de l'ouvrage, les travaux étant prévus courant 2017. Le Maire se réjouit de cette excellente nouvelle et remercie les services de la SNCF qui ont entendu et validé les demandes et positions fermes de la commune. Dans l'attente des travaux, les portiques étant continuellement accidentés, renseignement sera pris auprès de la DDT pour la mise en place éventuelle de blocs de béton en amont des portiques, et ainsi les protéger.
- ☞ Location de la salle des fêtes aux associations : il est rappelé que la location est de 218 € pour les associations d'Etalans et 430 € pour les associations extérieures. Aucune dérogation n'est possible.
- ☞ Prochaine réunion de Conseil municipal : 3 décembre 2015.

Lever de la séance à 22h45.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Agnès AUBERT